

Compte rendu de séance

Séance du 10 septembre 2025

L' an 2025 et le 10 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de La Lande Chasles, sous la présidence de ROUXEL Jean-Christophe, Maire.

Présents : M. ROUXEL Jean-Christophe, Maire, Mr BERSON Christophe, Mr CANTIN Jeannick, Mr DESCHAMPS Jean-Luc, Mlle PERROCHON Morgane, Mme POIRRIER Angélique

Excusé(s) : Mr LECLERC Sylvain

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 07
- Présents : 06

Date de la convocation : 03/09/2025

Date d'affichage : 03/09/2025

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture de Saumur
le : 10/09/2025

et publication ou notification
du 10/09/2025

A été nommé(e) secrétaire : Mme AUBERGEON Sylvaine

SOMMAIRE

- Demande acquisition parcelle communale
- Nouvelle convention constitutive groupement de commandes SIEMEL
- Réforme des statuts du SIEMEL
- Berger Levrault : offre WeMagnus Mairie Pack Standard
- Décision modificative budgétaire : correction opération constatée à tort en 2023
- Opération « nettoyons la nature »
- Journée du patrimoine
- Argent de poche citoyen
- Questions diverses

1 – Demande acquisition parcelle communale

Monsieur le Maire demande à Madame Angélique POIRRIER de quitter l'assemblée temporairement. En effet, Madame et Monsieur POIRRIER souhaite acquérir le chemin communal bordant leur parcelle, chemin non entretenu et sans issue. Après discussion, le conseil municipal décide de céder cette partie pour un euro symbolique, à charge des frais de notaire pour l'acquéreur.

2 – Groupement de commandes SIEML

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le marché électricité bascule au 1er janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2027 vers ENGIE Collecte.

3 – Réforme des statuts du SIEML

Monsieur Le Maire présente le projet de réforme des statuts du SIEML, délibération du comité syndical du SIEML 2025-030b du 24 juin 2025 et demande à l'ensemble des membres présents d'approuver/de refuser ce projet. Le conseil municipal approuve le projet

4 – Berger Levraut : offre WeMagnus Mairie Pack Standard

WeMagnus regroupe les logiciels métiers en un seul abonnement (comptabilité/état civil/ élections, dématérialisation chorus pro/plus PES/budgets/Insee et assistant personnel.

le coût Abonnement (pack + option) est de 2 680 HT / an pour une durée de 3 ans

Le conseil municipal valide l'offre, et autorise à mettre en place le pack à compter du 1er janvier 2026, budget à prévoir sur 2026

5 – Décision modificative budgétaire : régularisation amortissements sur budget annexe

Budget annexe : considérant la nécessité de prévoir des crédits budgétaires supplémentaires afin de régulariser les amortissements 2023 et 2024 dont le montant s'élève à 64,65 euros, Monsieur le Maire demande d'approuver la décision modificative suivante : diminution de crédit au chapitre 011 et une augmentation de crédit au chapitre 040

6 – Décision modificative budgétaire : correction opération constatée à tort en 2023

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements sur les crédits votés en 2025, il est proposé de corriger par opération d'ordre budgétaire, nécessitant des crédits au chapitre 041 tant en recette qu'en dépense, deux opérations de branchement d'assainissement constatée à tort en 2023 au compte 21532.

7 – Opération « nettoyons la nature »

Monsieur le Maire rappelle aux habitants que l'opération "nettoyons la nature" sera organisée le samedi 27 septembre 2025 de 10h à 12h. Rendez-vous sur l'aire de pique-nique. Sacs poubelles, gants et chasubles seront distribuées aux participants gratuitement.

Un verre de l'amitié clôturera la matinée. Monsieur le maire remercie d'avance les volontaires pour cette 6ème opération de nettoyage, qui malheureusement se révèle chaque année nécessaire...

8 – Argent de poche citoyen

Monsieur le Maire propose de renouveler l'opération "argent de poche citoyen" pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans leur permettant de participer à des travaux généraux sur la commune pendant les vacances de la Toussaint 2025, à savoir le samedi 18 octobre 2025 de 9h30 à 12h et de bénéficier en échange d'une indemnité financière. Les personnes intéressées de 16 à 18 ans doivent prendre contact au secrétariat de la mairie avant le 1^{er} octobre 2025.

09 – Questions diverses

– Rappel : Journée du patrimoine : L'église sera ouverte le dimanche 21 septembre 2025 de 9h à 12h : Accès libre, visites commentées par Monsieur Jean-Christophe Rouxel, maire. La Société L'Union de boules de fort sera également ouverte le matin de 9h à 12h30. Buvette sur place et démonstrations.

– Fête communale : Suite à l'annulation du feu d'artifice de la fête communale 2025 (reporté à la soirée des vœux du maire le vendredi 9 janvier 2026), une réflexion est lancée sur le maintien ou non de cette fête, compte-tenu des risques d'incendie et du montant très élevé d'éventuelles autres propositions (drones, jets d'eau, lasers ...). Il est demandé aux conseillers de prendre l'avis des habitants sur le sujet. La décision reviendra à la nouvelle équipe municipale élue en mars 2026.

– Proposition sortie en car 2026 : Monsieur le Maire propose une sortie à Paris le samedi 25 avril 2026.

Au programme : visite guidée de Notre Dame de Paris en matinée, pique-nique en bord de Seine, promenade en bateau-mouche en début d'après-midi. Temps libre. Puis RDV en fin d'après-midi à l'Arc de Triomphe pour visite et cérémonie de ravivage de la Flamme à 18h30 (comme tous les soirs de l'année). Départ 5h30, retour 0h30 au plus tard. Compte-tenu des demandes pour cette cérémonie de ravivage, il faut réserver plusieurs mois à l'avance, d'où le projet présenté ce jour. Réserve en priorité aux habitants et propriétaires fonciers, 50% du transport pris en charge par la commune. Dans la limite des places disponibles (49 places). Important : A noter plusieurs déplacements à pied, ce qui nécessite une condition physique adéquate.

– Entretien des bermes et fossés : Il sera procédé au curage de fossés et collecteur le lundi 13 octobre 2025, route Bernard Jousset après le carrefour de la route des écureuils, ainsi que sur le secteur en question. Un broyage des bermes, fossés et haut de fossés sera effectué précédemment. A l'ouest de la commune, il sera procédé à partir de la semaine prochaine au nettoyage de collecteurs communaux. A noter, après analyse du fauchage raisonné depuis fin 2024, il est décidé de procéder au broyage sur l'ensemble des voies communales la dernière semaine de novembre 2025 au lieu de début janvier 2026. Ainsi pour les fêtes de Noël, l'ensemble de la commune sera entretenue.

– Rappel : Renouvellement de la mutuelle santé communale mise en place en 2018 et proposée aux habitants de La Lande Chasles à un tarif préférentiel. Ne pas hésiter à contacter Laetitia Challerie au 06.28.43.07.06 afin de bénéficier d'une étude comparative. 5 familles à ce jour sont concernées sur La Lande-Chasles.

- A la demande du comité des fêtes, il sera mis en place lors de leurs manifestations, deux panneaux indiquant les toilettes extérieures.

Séance levée à : 21h15

Prochain conseil municipal, le mercredi 15 octobre 2025 à la salle communale à l'issue de la réunion publique à 19 h30 portant sur le photovoltaïque. L'Atelier des énergies sera à disposition de tous pour toutes questions portant sur le sujet, tant en production d'électricité qu'en chauffage d'eau, sans engagement.

En mairie, le 11 septembre 2025 .
Le Maire
Jean-Christophe ROUXEL